

*Questions orales***LA PUBLICITÉ DES FORCES ARMÉES**

droits, et ainsi de léser gravement les intérêts du Canada et ceux de nos pêcheurs en particulier.

Cela il le sait, et il devrait cesser de faire du tort à la pêche canadienne par ses déclarations fracassantes à la Chambre des communes.

M. George S. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le Président, hier matin, pendant le caucus des ministres, cinq permis ont été délivrés, quatre à Moscou et un à La Havane, autorisant la pêche de 12 265 tonnes de morue du Nord et de saumon mâle à l'époque du frai et des prises accessoires de morue et de turbot sur la côte du Labrador. Ces prises suffisent à alimenter une conserverie de poisson canadienne pendant toute une année.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sait-il que les permis accordés à Moscou autorisent des prises accessoires de 1 000 tonnes de morue du Nord et de trois millions de livres de saumon dans les zones 2-J et 3-K, là même où nous avons réduit les contingents pour nos pêcheurs? Les pêcheurs veulent savoir ce que Moscou et La Havane ont de plus que Fogo, Twillingate et Moreton's Harbour. Il s'agit du gouvernement canadien, pas des Nations Unies.

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il ne s'agit pas non plus d'une foire d'empoigne.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Qu'il soit dirigé par les libéraux ou les conservateurs, le Canada est un pays qui cherche à respecter et à développer le droit international et la bonne entente internationale.

Je ne connais pas les répercussions de la pêche soviétique sur notre territoire. Je sais cependant que c'est la première fois, en 1990, que l'URSS accepte de faire transformer le poisson de ses prises accessoires dans les conserveries canadiennes.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Je sais aussi que la présence de l'URSS dans les eaux canadiennes assurent des retombées économiques d'environ 13 millions de dollars pour le pays. J'estime qu'il est plus avantageux pour le Canada de profiter de ces retombées que d'essayer de marquer des points en s'en prenant à Cuba ou à Moscou.

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre associée de la Défense nationale qui a reproché à son ministère de représenter les femmes de façon stéréotypée et humiliante.

J'ai deux autres exemples si terribles qu'ils doivent être considérés comme un rejet délibéré des lignes directrices fédérales. Une annonce publicitaire des Forces armées canadiennes représente une personne d'origine africaine vêtue en civil et servant de chauffeur à trois soldats blancs, dont une femme. Une autre montre une personne d'origine asiatique portant un uniforme de chef et faisant fonctionner une radio, avec à ses côtés, trois soldats en uniforme.

Est-ce là le type de participation prévue pour les minorités visibles dans les Forces armées canadiennes? Les membres des minorités visibles doivent-ils être confinés dans des rôles subalternes? La ministre va-t-elle prendre des mesures disciplinaires à l'endroit des personnes responsables et mettre un terme à tout ceci?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, le député devrait savoir que lorsque ces annonces publicitaires ont été portées à mon attention, comme vous pouvez l'imaginer, je ne les ai pas du tout appréciées. On les a annulées et on a mis en oeuvre de nouvelles mesures tendant à s'assurer qu'à l'avenir, des annonces de ce genre soient examinées à un niveau supérieur, afin qu'on les aborde dans une perspective plus large.

• (1440)

Je voudrais également préciser que cette campagne publicitaire devait montrer que tous les membres de la société canadienne pouvaient être intéressés par une carrière de réserviste à temps partiel dans la milice et que les femmes et les groupes minoritaires font partie intégrante de nos réserves. Manifestement, la méthode qu'on a utilisée à cette fin laissait beaucoup à désirer. On y a mis un terme et je vais m'assurer que cela ne se reproduise plus.

* * *

LE FINANCEMENT DES CENTRES POUR FEMMES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver—Est): Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État. Le gouvernement a encore traité les femmes avec mépris. Le